

Paroles d'agriculteurs



*La méthanisation me permet
de diversifier mes revenus et de réaliser
des économies de chauffage.*



*Nous y trouvons un véritable avantage
agronomique avec l'amélioration
de la qualité de l'épandage.*



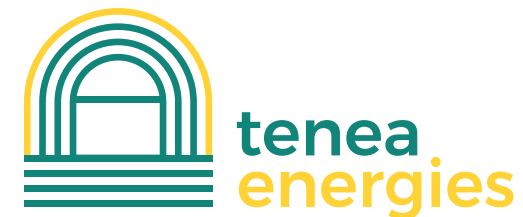
*Je voulais bénéficier des avantages
de la méthanisation sans les problèmes
de maintenance et les risques d'exploitation.*

Oui c'est une usine à gaz, une vraie !

Et pourtant ce n'est pas compliqué,
surtout quand TENEA Energies s'occupe de tout !

Pour plus d'information :
contact@teneaenergies.fr

www.teneaenergies.fr



L'énergie verte fabriquée en France et à la ferme.



DÉVELOPPEMENT, FINANCEMENT ET EXPLOITATION
DE PROJETS DE MÉTHANISATION À LA FERME

Qui sommes-nous ?



TENEA Energies est un nouvel acteur des énergies durables en France. L'entreprise est née du partenariat entre deux spécialistes des énergies renouvelables, particulièrement bien implantés dans le monde agricole.

.....



Tenergy, 2ème acteur de l'énergie photovoltaïque en France, qui développe, détient et opère plus de 1000 centrales photovoltaïques en accompagnant dans la durée les acteurs des territoires - dont 750 agriculteurs.

.....



Homea, partenaire des agriculteurs depuis 2008 pour le développement de la méthanisation et des solutions de production d'énergie au sein des exploitations.

.....

UN POINT COMMUN

Une implantation dans le tissu local et une très bonne connaissance des territoires avec notamment un réseau d'agriculteurs qui ont trouvé avec le photovoltaïque le moyen d'améliorer et de moderniser leurs exploitations.

UNE IDÉE COMMUNE

Développer la production de biogaz à la ferme afin de produire toujours plus d'énergies vertes tout en répondant aux besoins des agriculteurs : valorisation des déchets et production de fertilisant organique.

UNE CRÉATION COMMUNE

TENEA Energies voit le jour en 2021. Notre objectif : développer des projets de méthanisation, les financer et les exploiter aux côtés des agriculteurs.

Notre mission

Créer un système vertueux au service des agriculteurs et de la société :

- Réduction de la charge polluante des exploitations agricoles
- Production d'énergie verte
- Production de fertilisant organique à haute valeur agronomique
- Valoriser les déchets des exploitations

Le rôle des agriculteurs

- Collecter les « intrants » : déchets agricoles et effluents d'élevage
- Récupérer le digestat : engrais à forte valeur agronomique, afin de l'épandre
- Participer à l'élaboration du projet tout en ayant la possibilité de co-investir dans l'unité de méthanisation

Notre rôle

Être le partenaire d'une agriculture durable, profitable à tous et tournée vers l'avenir.

Apporter aux éleveurs et aux agriculteurs une proposition globale de conception, financement, construction, maintenance et gestion pour rendre accessible la méthanisation.

- TENEA Energies développe, réalise et exploite la centrale de méthanisation
- TENEA Energies prend en charge la gestion administrative et technique du projet
- TENEA Energies élabore le plan de financement de la centrale et réunit les fonds nécessaires à l'investissement

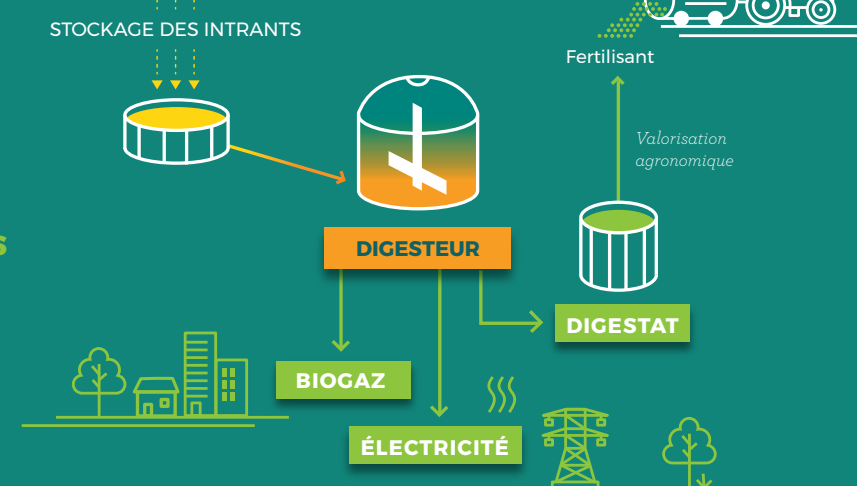


Zoom sur la méthanisation à la ferme

LES INTRANTS



LE MÉTHANISEUR



LES RÉSULTATS

ÉTAPE 1

Récolter les intrants ie. la matière organique agricole (fumier - lisier - biodéchets).

ÉTAPE 2

Chauffer et brasser cette matière organique dans un méthaniseur. Cette fermentation libère du biogaz et dépose en fond de cuve un résidu, le digestat.

ÉTAPE 3

> DE L'ÉNERGIE

Le biogaz récupéré peut être purifié, odorisé et réinjecté dans le réseau de gaz naturel. Il servira de source d'énergie à des foyers ou de carburant pour les transports.

> DE L'ÉLECTRICITÉ

Le biogaz peut aussi alimenter un moteur à cogénération qui produira de l'électricité, qui sera ensuite réinjectée sur le réseau. Cette opération dégage de la chaleur qui pourra être valorisée sur le site lui-même.

> DE L'ENGRAIS

Le digestat est un fertilisant organique à haute valeur agronomique pour les exploitations agricoles.

CHIFFRES-CLÉS

PUISSANCE EN INJECTION
< 300 nM³/h

PUISSANCE EN COGÉNÉRATION
< 1 500 kWe

VOLUME D'INTRANTS
< 30 000 t/an